

## Pourquoi sortir du nucléaire

**Les associations environnementales interpellent actuellement le gouvernement fédéral pour qu'il confirme la loi de sortie du nucléaire. Il s'agit en effet d'un enjeu crucial pour le développement des énergies renouvelables en Belgique. L'APERe rappelle les éléments essentiels de ce dossier.**

- En 2003, le gouvernement fédéral a voté la loi de sortie du nucléaire. Neuf ans après, il s'interroge encore sur ce qu'il faut faire. Assez de temps perdu: prolonger le nucléaire, c'est retarder plus encore une transition énergétique durable.
- La Belgique peut à la fois sortir du nucléaire et réduire ses émissions de CO2. C'est ce que démontrent les études de l'Institut Fraunhofer, du Bureau fédéral du Plan et de la plate-forme APERe-Amis de la terre-Grappe-Nature et Progrès.
- Le développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique permettent de compenser la fermeture progressive des réacteurs nucléaires.
- Dans le cadre de l'objectif européen 2020, la Belgique s'est engagée à atteindre 13% d'énergie renouvelable d'ici 2020. Cela représentera 20,9% d'électricité verte. Selon les fédérations EDORA et ODE, le secteur pourra même dépasser ces objectifs.
- La Belgique devra ensuite s'inscrire dans l'objectif européen pour 2050. L'Europe vise entre 60 et 97% d'électricité de sources renouvelables (Road map 2050). Il faut s'y préparer dès maintenant.
- Le manque de flexibilité de la production nucléaire n'est pas compatible avec un réseau européen qui intégrera ces productions renouvelables.
- Les gouvernements fédéral et régionaux disposent des moyens d'action pour assurer dès aujourd'hui une transition vers des énergies non-polluantes qui seront toujours accessibles (soleil, vent, eau, biomasse). Ils ont tout intérêt à travailler de concert.

**Contact presse : APERe – Michel HUART : 0485/ 285 273**



## **Analyses de référence:**

Stop & Go: Pourquoi sortir du nucléaire

Greenpeace: Solutions pour une (R)évolution énergétique

EDORA-ODE: étude REPAP 2020

APERe: Vers une Europe 100% renouvelables

## **Feuilles de route belge et européenne:**

Plan d'action national en énergies renouvelables

Road map 2050

## **A propos de l'APERe**

Association belge de référence en matière d'énergies renouvelables, l'APERe travaille depuis 1991 pour le développement des énergies renouvelables dans un contexte d'utilisation rationnelle de l'énergie et d'évolution soutenable des activités humaines. Ses réalisations lui valent des références auprès d'instances publiques régionales, nationales et européennes.

Reconnue en tant qu'organisme d'éducation permanente, l'APERe mène une action d'éducation et de conseil sur base de projets (campagnes, information, formation, facilitateur, études d'intérêt collectif) et d'activités de terrain (stands, conférences, animations).

Avec ses membres et partenaires, l'APERe est un réseau qui rassemble les compétences académiques et associatives en Wallonie et à Bruxelles.

[www.apere.org](http://www.apere.org)

